

DATE : LE 3 FÉVRIER 2020

N° 2020-03

CATÉGORIE : PLACEMENTS**DESTINATAIRES :** Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux et comptes nationaux**OBJET :** Obtenez une commission bonifiée de 10 % sur tous les dépôts en ligne dans les fonds de placement garanti de l'Empire Vie

Annonce L'Empire Vie est heureuse d'annoncer qu'elle bonifiera de 10 % la commission versée sur tous les dépôts en ligne qu'elle recevra et traitera dans des fonds de placement garanti (FPG) du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020.

Produits admissibles Seuls les dépôts en ligne admissibles dans des FPG obtiendront une commission bonifiée. Les FPG incluent les produits suivants :

- FPG 75/75
- FPG 75/100
- FPG 100/100

Les dépôts en ligne dans Catégorie Plus 3.0 ou dans d'autres anciens produits de l'Empire Vie ne sont pas inclus.

Taux de commission bonifiés sur les dépôts en ligne dans des FPG Les taux de commission bonifiés sur les dépôts en ligne dans des FPG s'appliquent aux options de frais d'acquisition:

Option de frais d'acquisition	Taux de commission courant	Taux de commission bonifié sur les dépôts en ligne
Frais de vente différés (FVD)	5,00 %	5,50 %
Sans frais (SF)	3,50 %	3,85 %
Frais modiques (FM)	2,50 %	2,75 %
Frais d'entrée (FE)*	0%	0,25 %*
Honoraires de service [†]	Non admissibles	Non admissibles

* L'Empire Vie versera une commission de 0,25 % sur tous les dépôts en ligne admissibles dans l'option de frais d'entrée des FPG, peu importe le pourcentage des frais d'entrée que le client a sélectionné.

† Toute commission incluse dans un contrat d'honoraires de service est négociée par le client et le conseiller/courtier et est versée directement par le client.

Admissibilité à la commission bonifiée sur les dépôts en ligne dans des FPG L'Empire Vie attribuera une commission bonifiée de 10 % sur tous les dépôts en ligne dans ses FPG qu'elle aura reçus et traités du 1^{er} janvier 2020 jusqu'à la clôture des affaires le 30 juin 2020, ce qui inclut tous les dépôts effectués au moyen de ce qui suit :

- Processus de placement Rapide & Complet
- Portail à l'intention des conseillers de l'Empire Vie
- Ordre électronique au moyen du réseau Fundserv

Admissibilité à la commission bonifiée sur les dépôts en ligne dans des FPG Les types de dépôts en ligne suivants dans des FPG sont admissibles à une commission bonifiée de 10 % :

Type de dépôt dans un FPG	Dépôt dans un FPG soumis au moyen de :		
	Processus de placement Rapide & Complet	Portail à l'intention des conseillers de l'Empire Vie	Ordre électronique au moyen du réseau Fundserv
Dépôt additionnel (qui n'est pas un dépôt préautorisé)	S.O.	S.O.	Oui
Dépôt préautorisé unique	Oui (pour un nouveau contrat)	Oui	Oui (si le dépôt est effectué au moyen de l'option de paiement électronique)
Dépôts préautorisés récurrents (nouveaux et existants)*	Oui (pour un nouveau contrat)	Oui	S. O.
Transfert d'une autre institution (T2033 ou transfert en espèces)	Oui (pour un nouveau contrat)	Offert à compter du printemps 2020	Par un transfert en espèces
Transfert d'une autre police de l'Empire Vie	Oui (pour un nouveau contrat)	S. O.	Oui

* Pour les programmes existants de dépôts préautorisés récurrents, l'Empire Vie attribuera la commission bonifiée sur les dépôts en ligne dans ses FPG à compter du 1^{er} janvier 2020

Calcul et paiement de la commission bonifiée sur les dépôts en ligne dans des FPG Pour tous les dépôts admissibles, l'Empire Vie calculera la commission bonifiée de 10 % sur les dépôts en ligne dans des FPG à la fin de chaque trimestre, à compter du 31 mars 2020, et payera celle-ci au cours de sa période de paie hebdomadaire subséquente des conseillers.

Répartition du paiement de la bonification de commission sur les dépôts en ligne dans des FPG L'Empire Vie versera la bonification de commission sur les dépôts en ligne dans des FPG directement au conseiller et à l'AGA/au courtier, et non au moyen du réseau Fundserv. Le tableau suivant présente la répartition du paiement de la bonification de commission de 10 % pour chaque option de frais d'acquisition :

Option de frais d'acquisition	Paiement au conseiller	Paiement à l'AGA/au courtier
Frais de vente différés	45 points de base	5 points de base
Sans frais	30 points de base	5 points de base
Frais modiques	20 points de base	5 points de base
Frais d'entrée	20 points de base	5 points de base

Compétence Geoff Gibson, vice-président, Produits et Marketing, Placements

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS - NON DESTINÉ À L'USAGE PUBLIC